

MAIRIE DE BUELLAS
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
D2026 04 28 007

Nombre de conseillers :
En exercice 19
Présents 18
Pouvoirs 1
Votants 19

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit du mois d'avril à 19h30, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle annexe de la mairie, sous la présidence de Madame Nathalie AZNAR, Maire.

Sur la convocation du Maire, Madame Nathalie AZNAR en date du : 22 avril 2026

Présents : MM Nathalie AZNAR Yves GALIEGUE Séverine PERNAUDAT Guy TAVERNIER
Françoise BOUVET Daniel DUFOUR Amélie RAPHANEL Sylvain SAUNIER Josette BALFIN Yves
REYMOND Justine JAMBON Kevin COLSON Michel BERAUDIER Ludivine GONNET Freddy
COTTET Medhi BELATROUS Monique MATUSZEZAK Caroline MICHON

Pouvoirs : Brigitte LAVIROTTE à Justine JAMBON

Absents et excusés : Brigitte LAVIROTTE

Secrétaire de séance : Amélie RAPHANEL

OBJET : Fongibilité des crédits 2026

Vu les propositions de la commission finances qui s'est réunie le 20 avril 2026,

Vu d'une part la présentation du budget supplémentaire effectuée par Mme AZNAR, Maire, et d'autre part les documents budgétaires communiqués à l'ensemble des membres du conseil municipal conformément à l'article L.5217-10-4 du Code Générale des Collectivités Territoriales.

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres d'autoriser Madame le maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement).

Certifiée conforme aux écritures
Au registre sont les signatures
A Buéllas, le 28 avril 2026
Nathalie AZNAR - Maire